

## PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 7 janvier 2019, à 19 h, à l'Édifice municipal.

---

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Mariane Cullen	-	Conseillère/Maire suppléante
	Marc Boudreau	-	Conseiller
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	Brian Cormier	-	Conseiller
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale/Greffière
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
Absence :	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 02.

2. **Constatation du quorum**

La greffière constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

**Proposé par Mariane Cullen**

**Appuyé de Gilberte Nowlan**

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 6. b) *Lumières de Noël sur poteaux*.

**Adoptée à l'unanimité.**

5. **Conférence annuelle de la FCM 2019**

La conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) aura lieu à Québec, du 30 mai au 2 juin 2019. Le maire demande aux membres du conseil de faire parvenir leurs intérêts et leurs disponibilités pour participer à cette conférence d'ici vendredi prochain.

P19 – 01 – 001

P19 - 01 - 002

6. a) **Déblayage de neige**  
**Proposé par Brian Cormier**  
**Appuyé de Joe Breau**

Que le conseil accepte que le niveau de service de déneigement du contrat du Ministère des Transports et Infrastructure de toutes les rues de niveau C soit changé au niveau B.

Sur la question, la conseillère Cullen suggère que chaque fois qu'une rue reçoit un nouveau resurfacement « chipseal », que le niveau de service pour cette rue soit révisé par le conseil afin de ne pas compromettre la longévité du resurfacement. Les autres membres du conseil sont en accord avec cette suggestion.

**Adoptée à l'unanimité.**

- b) **Lumières de Noël sur poteaux**

La directive est donnée à l'administration de garder les lumières de Noël sur les poteaux allumées jusqu'au 1 mars 2019. Le directeur des opérations et infrastructures communiquera avec Énergie N.-B. afin de changer la date.

7. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le lundi 21 janvier 2019, à 19 h.

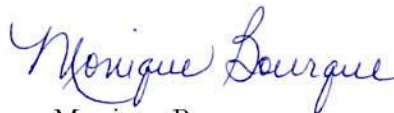
P19 - 01 - 003

8. **Levée de la réunion**  
**Proposé par Raoul Boudreau**  
**Appuyé de Brian Cormier**

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 38.  
**Adoptée à l'unanimité.**



Michel Gaudet  
Maire



Monique Bourque  
Directrice générale/Greffière

*(préparé par Chantal Cormier)*